FORMULAIRE DE PLAINTE DES CONSOMMATEURS - ALTISA

Avez-vous une plainte? Veuillez nous le faire savoir, nous prendrons votre réclamation au sérieux. Nous vous demandons de remplir complètement ce formulaire, le producteur / fournisseur vous enverra alors une copie de ce formulaire de réclamation complété par email. Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider ou vous informer dans les plus brefs délais. Vous pouvez également adresser vos réclamations à:

Dieximport-Altisa, Herentalsebaan 214, B-2100 Deurne, tel 03/321 67 19, email: dieximport-info@online.be

| Données consommateur | |
|---|--|
| Nom: | |
| Adresse: | |
| Code postal/ville: | |
| Téléphone (optionnel): | |
| Email: | |
| Données du produit | |
| Marque produit: | |
| Nom produit: | |
| Nombre de comprimés / gélules dans l'emballage d'origine: | |
| Numéro de lot: | |
| Date DLUO: | |
| Date d'achat exacte (facture d'achat/ticket caisse reçu requis): | |
| Magasin où vous avez acheté le produit: | |
| Quel est le restant du produit concerné vous avez donné au détaillant ou vous avez acheté le produit? | |
| Plainte | |
| Date de l'événement: | |
| Description de la plainte: | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| Date: Signature: | |
| | |

NOTE:

Avec chaque achat, vous recevez normalement un reçu d'achat, que vous devez toujours conserver et si nécessaire prendre une copie ou une photo. Si vous avez une réclamation concernant un produit acheté, vous devez remettre au magasin ou au producteur votre reçu d'achat ainsi que le restant de l'emballage acheté et le formulaire de réclamation. Nous ne pouvons accepter aucune réclamation sans reçu d'achat et le restant de l'emballage achetée. Nos produits vendus sont conformes à toutes les réglementations. Concernant les compléments alimentaires: tous les compléments alimentaires sont pourvus d'un numéro de notification (Nut et / ou PL et / ou AS xxx / yyy), cela signifie qu'ils sont enregistrés auprès du Ministère de la Santé. Lors de l'achat d'un complément alimentaire, vous devez toujours analyser l'emballage en premier pour tout avertissement d'utilisation. Le producteur/vendeur ne peuvent pas être tenus responsables de l'inattention à cet égard et des conséquences négatives pouvant survenir après l'achat lors de l'utilisation du produit. En cas de réclamation, vous pouvez toujours contacter directement le producteur qui va bien entendu enquêter sur votre réclamation et le produit (une enquête peut parfois prendre 2 à 4 semaines). Si aucune lacune dans la qualité du produit n'est constatée, vous recevrez le produit concerné en retour de l'enquête. L'échange ou le remboursement ne sera effectué que s'il est clair que le produit n'est pas conforme. Il n'est pas possible de se plaindre d'une prétendue "inefficacité" du produit, car chaque individu peut réagir différemment aux ingrédients actifs des produits.